



Demande d'autorisation d'occupation du domaine public relatif à des permis de stationnement à usage non commercial Tarifs 2020/2021

Mise à disposition d'espace public (échafaudage)

Direction Générale des Services Techniques

Direction de la Voirie

Demandeur (payeur) :		
Raison sociale :		Nom d'enseigne :
Forme juridique (SCI - SARL...) ou nom / prénom (particuliers) :		N° de Siret :
Adresse principale :		Adresse d'installation (si différente de l'adresse principale) :
Téléphone et / ou mail :		

Période :

	UNITÉ (m²)	Nombre de Jour(s)	Prix Unitaire (m² / jour)	Prix Total
Installation de chantier, <u>Echafaudage de pied ou sur tréteaux</u> , mise à disposition d'espaces publics			0.80 €	
Minimum forfaitaire de perception (<i>minimum dû</i>)			35.00 €	
			Montant total à acquitter :	

Les délais d'émission et de signature sont de 3 semaines,

Je m'engage à m'acquitter des droits de voirie afférents à cette présente demande, dès réception de l'avis de paiement de la perception de Bagnolet.

Date :

Tampon de la société :

Signature :

à renvoyer par mail : voirie-dgst@ville-bagnolet.fr

Merci de joindre un extrait de kbis de moins de trois mois (pour les entreprises)

CROQUIS D'IMPLANTATION DE L'ECHAFAUDAGE :